



Préavis de grève pour les journées du 10 septembre au 30 septembre 2025 inclus

Monsieur le Président,

La CGT s'oppose catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics et rejette le projet de budget 2026 présenté par ce gouvernement illégitime, sous la direction du Premier ministre François Bayrou. Le résultat du vote de confiance, le 8 septembre 2025 par le parlement, n'y changera rien. La politique menée par le Président Macron va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs.

Le 15 juillet dernier, le Premier ministre en a appelé à la responsabilité des parlementaires en détaillant les grandes orientations de son budget. Celui-ci est d'une extrême sévérité envers les salarié-es et les agent-es publics, les personnes précaires, les personnes malades et les retraité-es, avec un objectif d'économies de 44 milliards d'euros.

Parmi ces mesures :

- Une réduction de 5,3 milliards d'euros des dotations aux collectivités territoriales ;
- Une diminution de 5 milliards d'euros alloués au secteur de la santé ;
- Une baisse de 4,8 milliards d'euros pour l'État, affectant en particulier l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche.

Ces choix conduisent à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, particulièrement dans la Fonction publique, avec :

- La confirmation du gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), en vigueur depuis 2008 ;
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10% sur les petites pensions ;
- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés.

De plus, considérant le contexte local avec son lot d'incertitudes, de réductions de moyens, qui entraîne inquiétude et mal-être au sein des équipes,

dans l'attente de la concrétisation d'un plan d'actions issu de l'analyse des résultats du questionnaire sur les Risques Psycho-sociaux et des réunions de groupe animées par le Service hygiène et sécurité,

la CGT du Conseil départemental du Cantal dépose un préavis de grève pour le 10 septembre 2025, le 11 septembre 2025, le 12 septembre 2025, le 13 septembre 2025, le 14 septembre 2025, le 15 septembre 2025, le 16 septembre 2025, le 17 septembre 2025, le 18 septembre 2025, le 19 septembre 2025, le 20 septembre 2025, le 21 septembre 2025, le 22 septembre 2025, le 23 septembre 2025, le 24 septembre 2025, le 25 septembre 2025, le 26 septembre 2025, le 27 septembre 2025, le 28 septembre 2025, le 29 septembre 2025 et le 30 septembre 2025, pour l'ensemble des agent.e.s du Conseil départemental.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.

Pour l'Union syndicale CGT CD 15,

Stéphanie PAULET